

24ème session de l'Examen Périodique Universel
Rapport national de la Sierra Leone

N.V

Déclaration de la délégation algérienne
Genève, le janvier 2016

Monsieur le Président,

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Sierra Leone conduite par SEM le Ministre de la Justice . Les informations complémentaires présentées aujourd'hui traduisent encore une fois l'importance accordée par ce pays à l'Examen périodique universel.

Malgré la conjoncture particulièrement difficile qu'a traversé ce pays frère, marquée particulièrement par la pandémie d'Ebola, des réformes louables ont été entreprises sur les plans institutionnels et normatifs, visant à améliorer la situation des droits de l'homme. Nous nous réjouissons à cette occasion du fait que ce pays ait pu surmonter cette crise sanitaire, sans précédent, liée au Verus Ebola qui a frappé le Sierra Leone pendant presque deux années.

Nous apprécions hautement les démarches en cours visant au renforcement des institutions démocratiques et ce, par le biais de la révision de la constitution .

Nous apprécions également la coopération de ce pays avec les organes de traités qui se traduit par la soumission d'un certain nombre de rapports périodiques.

Nous notons également avec satisfaction les réformes relatives à la justice ainsi que les efforts consentis pour assurer la parité hommes - femmes.

Ma délégation se réjouit des efforts déployés pour promouvoir la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels, à travers l'adoption de plans et de programmes, notamment dans les domaines de la santé , de l'éducation et de l'autonomisation des femmes.

L'Algérie souhaiterait formuler les recommandations suivantes:

- poursuivre les efforts en vue de promouvoir la parité hommes - femmes
- poursuivre les efforts pour combattre les pratiques des mutilations génitales féminine.

Enfin, nous souhaitons plein succès à la Sierra Leone dans la mise en œuvre des recommandations qu'elle aura accepté.

Je vous remercie